

COMITE SYNDICAL DU JEUDI 10 JUN 2021

Le jeudi 10 juin deux mille vingt et un à 9H30, le Comité du Syndicat Mixte d'Aménagement de la Vallée de la Durance régulièrement convoqué, s'est réuni à Mallemort sous la présidence de **Monsieur Yves WIGT en formation générale**.
Le Président en tant que représentant d'une intercommunalité dispose d'une voix.

FORMATION GENERALE		
Nombre de membres		
Inscrits	Présents et représentés	Votants
102	37+17	54
Quorum		52
Total des voix (P53 +R33)		86
Majorité absolue		44

ETAIENT PRESENTS :

26 représentants des intercommunalités adhérentes disposant d'une voix chacun :

M.	Guy ALBRAND , délégué de la Communauté de Communes Serre-Ponçon Val d'Avance
Mme.	Marie-Laurence ANZALONE , déléguée de la Communauté d'Agglomération Terre de Provence
MM.	Félix BOREL , délégué de la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse
	Yvan BOURELLY , délégué de la Communauté d'Agglomération du Grand Avignon
	Roland CARLIER , délégué de la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse
	Christian CHIAPPELLA , délégué de la Communauté de Communes Pays de Forcalquier Montagne de Lure
Mme	Elisabeth CLAUZIER , déléguée de la Communauté de Communes Serre-Ponçon Val d'Avance
MM.	Louis-Pierre FABRE , délégué de la Communauté d'Agglomération Terre de Provence
	David FOURNIER , délégué de la Communauté d'Agglomération du Grand Avignon
Mme.	Sylvie GREGOIRE , déléguée de la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse
MM.	Patrick HEYRIES , délégué de la Communauté de Communes Jabron Lure Vançon Durance
	Philippe IZOARD , délégué de la Communauté de Communes Jabron Lure Vançon Durance
	Gérard JUSTINESY , délégué de la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse
	Olivier LEDEY , délégué de la Communauté d'Agglomération Provence Alpes Agglomération
	Gilles MEGIS , délégué de la Communauté d'Agglomération Durance Luberon Verdon Agglomération
	Juan MORENO , délégué de la Communauté de Communes du Sisteronais Buëch
	Jacques NATTA , délégué de la Communauté territoriale Sud Luberon
Mme.	Isabelle PORTEFAIX , déléguée de la Communauté d'Agglomération du Grand Avignon
MM.	François PREVOST , délégué de la Communauté de Communes Pays de Forcalquier Montagne de Lure
	Jean-Louis ROBERT , délégué de la Communauté territoriale Sud Luberon
	André ROUSSET , délégué de la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse
	Alain ROUX , délégué de la Communauté d'Agglomération Durance Luberon Verdon Agglomération
Mme.	Mireille SUEUR , déléguée de la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse
MM.	Nicolas TRABUC , délégué de la Communauté d'Agglomération Provence Alpes Agglomération
	Pierre-Yves VADOT , délégué de la Communauté de Communes Jabron Lure Vançon Durance
	Yves WIGT , délégué de la Métropole Aix Marseille Provence

4 représentants de la Région et des départements disposant de 5 voix chacun :

Mmes.	Nathalie CZIMER-SYLVESTRE , déléguée du Conseil Régional Sud PACA
	Hélène GENTE-CEAGLIO , déléguée du Conseil Départemental des Bouches du Rhône
M.	Serge SARDELLA , délégué du Conseil Départemental des Alpes-de-Haute-Provence
Mme.	Noëlle TRINQUIER , déléguée du Conseil Départemental de Vaucluse

7 représentants du collège communal disposant d'une voix chacun :

- MM.** **Jean-Marc LUNEL**, délégué de Puget, représentant le sous collège des communes de moins de 1 500 habitants
Bruno MALGAT, délégué de Mison, représentant le sous collège des communes de moins de 1 500 habitants
- Mme.** **Marie-Christine LAZARO**, déléguée de Tallard, représentant le sous collège des communes de 1 500 à 15 000 habitants
- M.** **Philippe BATOUX**, délégué de Mérindol, représentant le sous collège des communes de 1 500 à 15 000 habitants
- Mme.** **Cécile SORRIBAS**, déléguée de Peyrolles en Provence, représentant le sous collège des communes de 1 500 à 15 000 habitants
- MM.** **Vincent DAVAL**, délégué de Mallemort, représentant le sous collège des communes de 1 500 à 15 000 habitants
Bernard ALLAMELLE, délégué de Pertuis, représentant le sous collège des communes de plus de 15 000 habitants

ETAIENT REPRESENTES :11 représentants des intercommunalités adhérentes disposant d'une voix chacun :

- Mme.** **Sylvie BELMONTE**, déléguée de la Communauté d'Agglomération Provence Alpes Agglomération par Olivier LEDEY
- MM.** **Jean-Marc BRABANT**, délégué de la Communauté territoriale Sud Luberon par Jacques NATTA
Jean-Louis BROCHIER, délégué de la Communauté d'Agglomération Gap Tallard Durance par Gérard JUSTINESY
Claude CHEILAN, délégué de la Communauté d'Agglomération Durance Luberon Verdon Agglomération par Gilles MEGIS
- Mmes.** **Martine CESARI**, déléguée de la Métropole Aix Marseille Provence par David FOURNIER
Natacha ESMIEU, déléguée de la Communauté de Communes Serre-Ponçon Val d'Avance par Elisabeth CLAUZIER
- MM.** **Jacques FORTOUL**, délégué de la Communauté de Communes Vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon par Patrick HEYRIES
Roger PELLENC, délégué de la Métropole Aix Marseille Provence par Yves WIGT
Jean-Pierre SERRUS, délégué de la Métropole Aix Marseille Provence par Pierre-Yves VADOT
Robert TCHOBDRENOVITCH, délégué de la Communauté territoriale Sud Luberon par Jean-Louis
- Mme.** **ROBERT**
Nathalie VANNI, déléguée de la Communauté d'Agglomération Provence Alpes Agglomération par Juan MORENO

4 représentants de la Région et des départements disposant de 5 voix chacun :

- MM.** **Robert GAY**, délégué du Conseil Départemental des Alpes de Haute Provence Vaucluse par Serge SARDELLA
Stéphane SAUVAGEON, délégué du Conseil Régional Sud PACA par Nathalie CZIMER-SYLVESTRE
- Mme.** **Patricia SAEZ**, déléguée du Conseil Départemental des Bouches du Rhône par Hélène GENTE-CEAGLIO
- M.** **Didier REAULT**, délégué du Conseil Départemental des Bouches du Rhône par Noëlle TRINQUIER

2 représentants du collège communal disposant d'une voix chacun :

- MM.** **Rémi ODDOU**, délégué de Lettret, représentant le sous collège des communes de moins de 1 500 habitants par Bruno MALGAT
Jean-Pierre SEISSON, délégué de Chateaurenard, représentant le sous collège des communes de plus de 15 000 habitants par Philippe BATOUX

ASSISTAIENT EGALEMENT A CETTE REUNION :

Mme	Véronique BOUTEILLE, SMAVD
M.	Gilles BRIERE, Conseil Départemental de Vaucluse
Mme.	Frédéric COUTAZ, SMAVD
MM.	Odilon DESMOULINS, SMAVD
	Christian DODDOLI, SMAVD
	Roland GIRAUD, Commune de Villeneuve
	Julien GOBERT, SMAVD
	Bertrand JACOPIN, SMAVD
Mmes.	Margaux KNISPEL, Métropole Aix Marseille Provence
	Béatrice MAYEN, Région sud
MM.	Etienne MASSE, SMAVD
	Patrick MATHIEU, Conseil Départemental des Alpes de Haute Provence
	Olivier NALBONE, Région sud
	Jean-Christophe SIMON, Commune du Poët

Délibération n° 2021-35
Formation générale

**REUNION DU COMITE SYNDICAL
DU JEUDI 10 JUIN 2021**

*Election VTT de l'année 2022 à Pertuis
Partenariat avec l'association organisatrice de l'évènement*

Vendu dans 7 800 kiosques presse, le magazine Vélo Vert est lu chaque mois en tirage papier par 60 000 lecteurs ; s'ajoute à cela le site internet du magazine, soit plus de 5 millions de pages vues mensuellement, et plus de 78 000 followers sur les comptes de réseaux sociaux sur les plans national et francophone. Il s'agit de la revue et du site phares dans le domaine du VTT.

Chaque année ce magazine décerne le prix du VTT de l'année (dans 2 catégories : musculaire et électrique) qui constitue, là également la référence en la matière.

Pour l'année 2022 l'élection aura lieu à Pertuis du 20 au 26 mars. Pendant cette semaine, un jury composé d'une trentaine de personnes testera les 10 vélos finalistes désignés au préalable par internet par les lecteurs de Vélo Vert (environ 15 000 votes les années précédentes).

L'organisation de l'évènement sera assurée par le club VTT'LUB de Pertuis dont le budget est de 23 000 euros TTC.

Le Conseil départemental de Vaucluse et Vaucluse Provence Activité ont déjà apporté 15 000 € (respectivement 9 000 et 6 000 €). La Ville de Pertuis et la Métropole AMP ont été sollicitées pour des montants respectifs de 5 000 et 3 000 euros.

Le SMAVD pourrait participer au montage financier non pas sous forme de subvention mais plutôt à travers une convention avec l'organisateur qui prévoirait les éléments suivants :

- Un article ou une partie d'article dans le magazine Vélo Vert sur la Durance à Vélo qui a été réalisée entre Mallemort et La Roque d'Anthéron et dont le tronçon sur Pertuis sera justement mis en travaux en 2022 ;
- La présence logo du SMAVD à côté de ceux des autres partenaires ;
- La présence de membres représentant le SMAVD à la cérémonie de remise des prix ;
- L'accueil d'un groupe d'une douzaine de personnes (élus et agents du SMAVD) lors d'une demi-journée pour leur faire essayer les VTT et échanger avec les représentants des marques présentes.

En contrepartie la participation du SMAVD à cet évènement serait de 5 000 euros.

La cérémonie officielle de remise des récompenses aura lieu lors du Vélo Vert Festival (en juin 2022), qui accueille près de 45 000 visiteurs

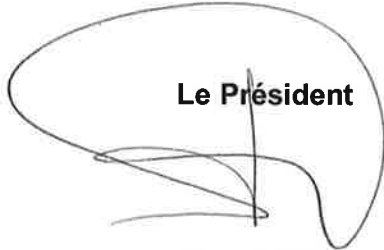
Ces différentes plateformes (presse, site internet, réseaux sociaux, festivals) contribueront ainsi à renforcer l'image de la véloroute La Durance à Vélo.

*Le Comité Syndical,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité :*

- APPROUVE le principe de la participation du SMAVD à l'élection VVT de l'année 2022
- APPROUVE le partenariat avec l'association VTT'LUB pour l'organisation de l'évènement
- APPROUVE la contribution à ce projet du SMAVD pour 5 000 euros,
- AUTORISE le Président à signer toute pièce à intervenir dans ce cadre et notamment la convention de partenariat.

CERTIFIE EXECUTOIRE, LE 16 JUN 2021

Le Président



Yves WIGT



Le Président



Yves WIGT